47e Année - N° 3444. Le N° 0.25 c. PARAIT LE SAMEDI 9 Novembre 1935

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M. PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne).....1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

CONSEIL GENERAL des Basses-Alpes

Lundi l'assemblée départementale s'est réunie à la préfecture pour la tenue de sa deuxième session annuelle. M. le préfet Amade assiste à la séance.

M. Adrien Roux, conseiller général de Colmars, doyen d'âge, déclare la séance ouverte. Tous les conseillers étaient présents. M. le Docteur Broussard, de Castellane, s'était fait excuser.

M. Roux prononça alors le discours d'ouverture, qui fut très applaudi et dans lequel il évoqua rapidement les divers évènements heureux et malheureux qui sont survenus dans le département des Basses-Alpes et hors du département, depuis le mois de mai dernier.

Il fut ensuite procédé au renouvellement du bureau. Celui-ci est constitué comme suit :

M. de Courtois est réélu président à l'unanimité de 28 voix sur 29 votants. MM. Michel, conseiller général d'Allos et Roux, conseiller général de Colmars, sont réélus vice-présidents ; MM. Massot, conseiller général de La Motte, et Richaud, conseiller général de Valensole, sont élus secrétaires.

M. de Courtois, sénateur, conseiller général de Banon, prit place au fauteuil de la présidence et prononça un très beau discours.

Le président du Conseil Général fut écouté avec une respectueuse attention par l'assemblée tout entière et le nombreux public massé au fond de la salle.

Les travaux du barrage du Verdon

M. Gardiol, député, conseiller général du canton de Riez, donna lecture d'un vœu dans lequel il rappela l'état lamentable des gigantesques travaux du Verdon abandonnés depuis plusieurs années et demanda la reprise de celui-ci. Une controverse s'engagea entre le rapporteur et M. Fruchier, conseiller général et maire de Digne, quant à la façon la plus efficace de procéder pour attirer à nouveau l'attention des pouvoirs publics sur cette irritante question.

Ce vœu fut finalement renvoyé à la troisième question pour examen.

M. Gardiol se fait l'interprète de plusieurs de ses collègues et de plusieurs maires du département, pour signaler le défaut présenté par l'organisation actuelle du service du génie rural dans les Basses-Alpes. Il demanda instamment qu'un agent soit mis à la disposition du département avec résidence à Digne.

Ce vœu fut renvoyé à la troisième commission.

On passa ensuite à la désignation des membres de la commission départementale. Celle-ci est composée de cinq membres. Ont été réélus : MM. Reymond, de Volonne ; Michel, d'Allos ; Muzy, de Peyruis ; Richaud, de Valensole ; Dozoul, de Sénés.

La coordination des Transports

M. Robert, conseiller général de Manosque, en son nom et au nom de MM. Muzy et Gérard, présenta enfin un vœu relatif à la coordination du rail et de la route dans le département, vœu qui sera transmis au ministre des Travaux Publics et au Comité de coordination départemental.

Ce vœu proteste contre :

1) — La suppression éventuelle des lignes de transports automobiles ;

2) — La diminution du trafic projetée de certaines lignes ;

3) — La hausse des prix envisagés, l'autocar libre n'étant pas une charge pour l'Etat, au contraire, une source de revenus.

M. le préfet mit l'assemblée au courant de ce que l'administration avait fait jusqu'à ce jour, en ce qui concerne la coordination du rail et de la route.

Il rappela que la Chambre de Commerce et la Chambre d'Agriculture avaient tour à tour été saisies par ses soins des premiers travaux effectués par le comité de coordination. Le Conseil général sera à son tour saisi de ces projets.

Voies d'accès
Dans les Gorges du Verdon

M. Gardiol entretient à nouveau l'assemblée de l'aménagement très souhaitable d'une route carrossable entre La Palud et la ferme de la Maline. Malheureusement la dépense serait de l'ordre de 900.0000 frs. au moins, et l'affaire est renvoyée pour étude complémentaire.

Bourse Norbert Champsaur

Elle est attribuée pour cette année au jeune Ricaud, éléve du Collège de Barcelonnette.

Cantonniers

Le projet du nouveau règlement des cantonniers du service vicinal et des chemins de grandes communications est adopté.

Saint-Etienne-les-Orgues veut s'appeler Saint-Etienne-de-Lure

Avec M. Paul Reynaud, fin lettré, qui rapporte la question, le conseil général et le nombreux public vont entendre une défense pleine d'humour du nom millénaire de St-Etienne-les-Orgues.

La municipalité de ce charmant pays a pensé qu'en substituant à la terminaison des Orgues le nom du superbe massif au creux duquel il se blottit, elle attirerait un nombre plus grand de touristes et de skieurs.

Raison qui a peut-être quelque valeur, mais qui n'est pas suffisante et qui, en tout cas, n'a pas convaincu et l'administration et l'archiviste départemental appelés à donner leur avis, et le raporteur de la question qui au contaire, conclut à conserver l'apellation dont les générations entières ont usé. L'assemblée le suit dans ses conclusions et la demande de Saint-Etienne-les-Orgues est repoussée.

Vœu Politique

M. Gardiol donne lecture d'un vœu dans lequel il demande la dissolution effective des Ligues.

M. le préfet estimant que le débat qui va s'engager présente un caractère politique nettement défini, pose la question préalable. Celle-ci est repoussée par 14 voix contre 12. M. le préfet quitte la salle des séances suivi de ses collaborateurs.

M. Paul Reynaud prend le premier la parole. Il estime, quant à lui, que le trouble des esprits et l'agitation inténiable qui règnent dans tous les milieux ont leur cause profonde plus dans le développement de la crise économique, que dans les manifestations à caractère politique quelles qu'elles soient. Il serait vain de croire que des mesures coercitives prises contre tel ou tel mouvement ramèneraient l'ordre dans le pays.

Le député de Paris, dont l'intervention a été très remarquée, estime donc inutile la prise en considération du vœu.

M. André Honnorat, sénateur, intervenant à son tour, soutient que pour éviter la guerre civile d'où qu'elle vienne, il faut surtout procéder à un désarmement de tous les partisans de la manière forte.

M. Renoux se prononce pour la dissolution de toutes les ligues, à quelque parti qu'elles se rattachent.

Finalement ,le vœu est scindé en deux parties. On procède au vote. La première partie dont les termes ont été modifiés légèrement et qui vise alors le désarmement des ligues de toute nature, est adoptée par 16 voix contre 12. La deuxième partie qui a un caractère strictement local est adoptée par 13 voix contre 12.

La séance est levée après examen de quelques questions de moindre importance.

Le prochain congrès des Puisatiers et Sourciers de France se tiendra à Sisteron

Le prochain congrès de la Fédération Nationale Française des Puisatiers et Sourciers se tiendra à Sisteron très prochainement ; il sera placé sous la présidence d'Honneur des autorités locales et départementales et sera présidé par le sympathique président fédéral M. Fernand Remusan, ingénieur des Travaux publics à Marseille. Au programme des travaux de ce congrès figurent des expériences qui seront faites par les nombreux sourciers sur le terrain, débit, profondeur potabilité, etc.. etc.. Pour tous renseignements, écrire au secrétariat du président 355 Colbert, à Marseille.

M. Charles Baron
Député des Basses-Alpes
est victime d'un accident d'auto

M. Charles Baron, député des Basses-Alpes, regagnait notre département lundi 4 novembre, lorsque dans la commune de Venelles, près d'Aix, au quartier de la gare, l'automobile dans laquelle il avait pris place en compagnie de deux de ses amis, heurta un camion, culbuta dans un fossé et s'enflamma.

M. Charles Baron et un de ses compagnons ont été blessés. Le député des Basses-Alpes a reçu notamment une blessure à la tête et a le péroné fracturé. Il a été transporté à Aix-en-Provence chez un de ses amis, M. Sigaud, pharmacien.

Quoique son état soit sérieux, ses jours ne sont pas en danger.

De l'enquête ouverte, il résulte que le chauffeur de l'automobile, ébloui par les phares d'une voiture qui venait de le croiser, ne vit pas le camion sur lequel il alla buter.

Nous formons des vœux pour le prompt rétablissement de M. Baron.

Chambre de Commerce

Le 30 octobre 1935, les membres de la Chambre de Commerce de Digne se sont réunis dans leur salle de délibérations, sous la présidence de M. Emile Eyriès.

M. le Préfet assise à la séance.

Statuant sur le plan de coordination des transports (rail et route) projeté pour le département, en application du décret du 25 février 1935 et après échange de vues, l'assemblée a été unanime à émettre l'avis suivant.

Les membres de la Chambre de Commerce,

S'opposent formellement à la suppression des services routiers, mais demandent au contraire, leur maintien intégral ?

La Chambre adopte ensuite à l'unanimité, le vœu suivant :

Considérant que le Gouvernement s'est efforcé, par diverses mesures, d'amener une baisse de 10 0/0 du prix de la vie et que le commerce et l'industrie sont tout disposés à le soutenir dans la tâche qu'il a courageusement entreprise,

Emet le vœu : Qu'en compensation des sacrifices qu'ils consentent il soit prévu dans le budget de 1936 une diminution de 10 0/0 de toutes les charges fiscales qui les grèvent actuellement.

Renouvelant ses précédentes délibérations sur la question des Assurances sociales, la Chambre émet le vœu :

Qu'une première mesure consistant à réduire de moitié les cotisations assurances sociales soit prise immédiatement ;

Qu'ensuite et sans délai, la loi soit profondément modifiée en s'inspirant de principes qui tiendraient compte en particulier :

a) De la possibilité de recourir plus largement dans un but d'économies, à la collaboration des mutuelles, pour la gestion des cotisations pour les risques de répartition. — b) des avantages à retirer de la transformation du régime actuel des risques invalidité et vieillesse en un régime mixte faisant une part à des versements facultatifs.

Sur la proposition de M. Martin, la Chambre demande instamment aux pouvoirs publics d'user de sévérité envers les camionneurs qui profitent d'un voyage à vide de retour, pour acheter des marchandises diverses qu'ils peuvent, échappant aux frais inhérents à chaque commerçant revendre ensuite à des prix inférieurs à ceux du commerçant patenté.

M. le président fait adopter un vœu tendant à ce que la compagnie P. L. M. veuille bien mettre à l'étude un horaire mettant en correspondance directe à Saint-Auban, le train omnibus partant de Marseille à 4 h. 55.

Il est donné connaissance aux membres de la Chambre, de la correspondance et de la suite donnée aux divers vœux émis au cours des précédentes réunions.

Conte de Sisteron-Journal

LE BON BAISER

Il perdait sa vie, bribe par bribe ; nous étions neuf autour de son lit à le laisser finir. Sept indifférents officiels ; un sensible qui ne comprenait pas et pleurait ; un dernier, enfin, qui sentait pleinement parce qu'il savait : moi.

Et c'était atroce. Imaginez un décor simple, froid, antiseptique. Un sommier métallique très tendu, un plat matelas, et la dessus, des chairs meurtries qui palpitaient de moins en moins, la mort devenant plus proche.

Nous étions soldats. Nous avions participé, le jour même, en montagne, à des exercices fatigants et pendant une pose, tout le monde s'était allongé dans le creux d'un ravin, au frais. Lui comme les autres. C'était mon ami. Il reposait près de moi, dormant, je crois bien, son visage, son beau visage face au ciel.

Et puis, ce fut si brusque qu'il est impossible de savoir exactement ce qui s'est passé. Des cris ; une ruée de chaussures ferrées. J'étais debout à temps pour voir un énorme rocher roulant sur la pente à une vitesse de seconde en seconde accrue. Et alors, j'en puis donner ma parole, j'ai vu j'ai compris ceci : il s'est éveillé ; il a parfaitement réalisé le danger. Il aurait pu, glissant sur les galets éviter encore le choc effroyable. Mais il fut une seconde — une seconde, il n'en fallait pas plus — sans bouger, et il se couvrit ensuite seulement le visage de ses bras repliés, comme un enfant peureux. Je suis sûr que ses jambes n'ont même pas bougé. Horrible !... Il respirait encore quand à vingt, nous avons soulevé la masse de pierre.

Sur le lit blanc, il achevait doucement de vivre. Je tenais sa main gauche.

Et je lui parlais en moi-même, et je lui disais : « Idiot, idiot... pour une femme ! un tel dégoût de vivre ! ... Imbécile... et d'abord, qu'est-ce que tu en savais ? Elle t'aime, peut être. Elle t'aime sûrement. Mais elle ne pouvait pas, voyons, je te l'ai assez dit : ses petits, son mari ! ».

Il s'agita faiblement, ouvrit tout grands ses yeux bleus, mais déjà il ne nous voyait plus. Au delà de nous, tout ce qui eut été sa vie se construisait en une architecture de délire. Il murmura :

— Lulu, ma...

Et le miracle se fit. Nous vimes la porte de la salle s'ouvrir doucement, et, sans bruit, entrer une jeune infirmière, une enfant de seize ans, blonde comme un beau pastel blond.

Elle s'approcha du lit, attentive à ne le point heurter, puis elle prit la main droite du moribond qu'elle garda dans les siennes.

— Lulu... Lulu...

La plainte avait repris, plus essoufflée, plus rauque aussi. La jeune fille me regarda et je crus si bien lire dans ses yeux, que j'acceptai d'un signe de tête. Alors très simplement, elle se pencha, et le baisa sur la bouche, longuement, passionément.

Il mourut à ce moment là, délivré.

X.-X.-X.

© VILLE DE SISTERON

A propos d'un Livre.

LA REINE DES NEIGES

Un bien joli titre et un agréable roman, non sans mérite, encore que simple, exercice de débutant. Je l'ai lu volontiers parce qu'il est signé d'un jeune et d'un compatriote, Gabriel Manteller, et je fis bien de renoncer, pour ces raisons, d'en réserver la critique à la corbeille à papier. Il méritait attention.

Vous vous demandez comment nous, dévots des bouquins, les dévorant à pleins yeux comme à pleines lèvres, les pêches fondantes de l'ami Lieutier, nous en jetons au panier !

Il y a, en effet, des éditeurs qui font pour service particulier, avec lettres S. P. service de presse, une édition spéciale. C'est assez bon pour ceux qui précisément ont volupté de tourner des pages bien présentées.

A ceux là donc ces maladroits éditeurs, réservent des exemplaires sur papier affreux, feuilles pliées à la diable, et quel brochage. Au premier coup de couteau, tout se disloque. Aussi pour épargner ce désastre, on donne à ces imprimés la seule place qui leur convient. L'auteur en pâtit de cette fausse et ruineuse économie, que certains pratiquent depuis l'ère du livre sur papier chandelle et dix fois plus cher que les honnêtes éditions d'avant-guerre.

A 15 francs un in 12 de 224 pages, celà met la page à 6 centimes 7 et le feuillet à 13 centimes 4, soit plus de deux sous et demi. C'est chérot !

Donc à travers des feuillets tordus, plissés comme ravins de montagne, d'autres décollés, d'autres écornés, j'ai, non sans contentement promené quelques heures en compagnie des héros du roman de Manteller. Et ce fut un beau voyage puisque en domaine de Durance.

Manteller situe l'action sur les bords de la Méditerranée et dans le Briançonnais. Il nous donne une bonne description de Briançon et définit fort justement le miracle des hauteurs par celui de leur air, de leur soleil, de leur azur qui sont résurrection morale et physique. Il y a la sérénité des monts épanouissant les âmes et après leur volupté, les mortelles mélancolies des pays plats. La nature exerce son influence sur les caractères comme sur la santé.

Toutefois je ne partage pas l'opinion de notre jeune auteur à laisser croire que la montagne puisse inspirer d'autres sentiments que ceux de noblesse, de force et de droiture.

Ne transportons pas là-haut disait J.-J. Rousseau, les vices de la plaine.

C'est pourquoi la fiction d'une Fontaine d'amour au voisinage de N.-D. des Neiges est plus que risquée. La Renée qui ne croit plus à rien, désabusée au meilleur de l'âge est simplement une neurasthénique relevant plutôt de la névrose sexuelle et qui ne saurait guérir sous n'importe quel ciel, sauf un ciel de lit. Elle ne peut revendiquer titre de la Reine des Neiges, malgré que son amant la déclare « fleur à l'âme si blanche, le grand cœur d'or qui fondra au soleil ». La passion a des feux mais rien d'un soleil, j'entends celle que Stendhal catalogue : amour-passion.

A mon avis la première partie, grâce à la part faite au milieu montagnard vaut mieux que l'autre ; Manteller aborde en celle-ci, genre très difficile, celui du récit épistolaire. Très peu d'écrivains réputés y ont réussi, précisément parce qu'il parait plus commode. On sait d'avance tout ce que peuvent s'écrire des amoureux, même devant la mer, à la Croizette de Cannes, ou devant l'étourdissant panorama de l'esplanade des remparts à Briançon.

Ces quelques réflexions d'ordre général esquissées, disons que le roman de notre compatriote a de l'intérêt et est plein de promesses. Il sait charpenter son histoire et la distribuer avec un sens qui est déjà du métier. Il découpe les épisodes à la manière d'un film et trouve moyen de nous captiver souvent. Ce n'est point là mince éloge.

Vous ne voudriez tout de même pas que d'embler, dans cette œuvre très méritoire pour un jeune, il y ait une étonnante psychologie, non plus qu'un art exceptionnel d'écrire. Mais celà s'acquiert avec de l'application et de la persévérance. Je ne doute pas de la valeur de l'œuvre prochaine de Manteller, par les qualités en gestation dans la présente.

Vous lirez *La Reine des Neiges*, vous en aurez contentement et comme moi, vous en féliciterez l'auteur.

Mais puissiez-vous avoir ce plaisir avec un exemplaire qui n'ait point la vulgarité d'un prospectus.

Emile ROUX-PARASSAC.

MON FILM

Les Conscrits

J'aime à voir les conscrits, leur présence me rappelle mon jeune âge et mes 20 ans. Bel âge que celui qui vient au devant d'un avenir plein de promesses, dans un vaste horizon ou s'exerceront toutes les énergies et toutes les initiatives. Et comme elle était bruyante la conscription de mon époque ? elle comportait trois phases : le tirage au sort, le conseil de révision et le départ pour le régiment. Toutes trois étaient prétexte à ripailles, beuveries et danses. C'était le joyeux temps pour de joyeux drilles.

En effet, en ce temps là, la conscription avait lieu ordinairement fin janvier, le conseil de révision fin avril et le départ pour le régiment à mi-novembre. Ces trois périodes se fêtaient au bruit du tambour et d'un clairon toujours enrhumé et criard. Pendant deux jours cette jeunesse s'en donnait à cœur joie ; il était alors coutume d'aller donner une sérénade avec tambour et clairon au domicile d'un conscrit, de faire le salut au drapeau en vidant un verre de liqueur que la mère du futur soldat tenait toute prête.

A cette époque les conscrits étaient assez nombreux, très souvent leur nombre allait de 40 à 50, il est facile de juger en quel état étaient le soir ces jeunes gens surtout lorsque avant le bal avait lieu un banquet arrosé des meilleurs crus du terroir. La soirée se terminait en un grand bal qui se donnait à l'Alcazar ou au Casino. Quatre ou cinq jours de repos étaient ensuite nécessaires pour se reposer de toutes ces émotions.

Au mois d'avril, voici le conseil de révision. Parmi ces futurs piou-pious d'un sou il y avait le triage : les bons et les ajournés. Les bons portaient ostenciblement au chapeau un carton sur lequel était imprimé le mot « bon ». Le conseil terminé, tous, en joyeuse farandole, reprenaient leurs ébats et cette sarabande durait encore deux jours aux bruits d'une musique pas toujours très douce — mais qu'importe ! le bal suivait et les amusements aussi.

Le jour de rejoindre le régiment arrivait, la situation devenait plus sérieuse et, conscients du rôle qu'ils allaient jouer les pris « bons » fêtaient le départ huit jours avant par l'organisation d'un bal, lancaient des cartes d'invitation aux demoiselles « comme il faut », nommaient des commissaires pour la bonne tenue du bal et, bien qu'un peu chagrinés nos vaillants conscrits mettaient à profit cette soirée dansante, réveillonnaient et les lampions s'éteigaient jusqu'à l'année suivante.

Quelques jours après, à la gare, la mère accompagnait son fils qui pour cinq, puis pour trois ans allait servir le pays.

Aujourd'hui tout est changé — plus de tirage au sort, seul le conseil de révision subsiste, quant au départ pour le régiment il passe inaperçu, mais qu'importe, l'essentiel est que ces jeunes poilus d'aujourd'hui ne connaissent pas comme leurs ainés, les poilus d'hier, les horreurs de la guerre. C'est la grâce que nous leur souhaitons.

SUIRAM.

à vendre

UN DOMAINE de 25 hectares environ, situé à BORNE, commune de GLANDAGE (Drôme).

Prix ou location à débattre.

S'adresser à M. Marius CHARMASSON à GAP.

A VENDRE

Belle Salle à Manger

comprenant 10 pièces, plus une machine à coudre forme meuble, et un bureau.

S'adresser à Mlle Fabre, rue Saunerie, 14, Sisteron.

ON DIT que la liste des volontaires qui est déposée à la permanence d'un café, où se sont déjà fait inscrire plusieurs purs, sera bientôt close, et que bientôt nous assisterons à un départ à grandes pompes pour l'Ethiopie.

A. DANA.

LE SKI

Propos d'inter-saison

Dans les centres fédéraux des Sports d'Hiver, des délégations spéciales achèvent de mettre au point en vue de la saison prochaine les derniers préparatifs que réclame le goût d'un modernisme toujours plus pressant.

Ici, c'est la création d'un tremplin de saut qui permettra des envolées lointaines dans un style cher à Olav Ulland ; là, c'est l'élévation d'un élégant refuge à plus de 2000 d'altitude, près d'une piste idéale et convenablement inclinée ; là enfin, on a substitué un moderne téléférique à l'ancestrale funiculaire.

Toutes ces réalisations sont d'un puissant intérêt si l'on considère avec quel attrait s'est développé l'amour des sports d'hiver, au sein de tous les clubs et de toutes les associations.

Certes, nous ne pouvons prétendre dans notre microcosme à des destinées bien glorieuses ; d'ailleurs, géographiquement parlant, notre situation ne nous permet pas de larges espérances ; mais si les stations étrangères de sports d'hiver, la Suisse et l'Autriche en particulier glanent chaque année de hautes récompenses et sont définitivement consacrées dans les fédérations internationales, quel prix peuvent-elles revendiquer ces couronnes de louanges.

Chez nous, nos sociétés sportives sont sans prétentions ; c'est là, le pilier de l'édifice qui supporte la nef principale de nos désirs et de nos volontés.

Nos stations se contentent de l'afflux régional des touristes moyens ; ceux-ci ne disposant que de maigres crédits affectés au chapitre des sports d'hiver viennent chez nous passer un « week-end », parce qu'ils savent qu'à peu de frais ils bénéficieront de joies tout aussi énivrantes que les snobs de Garmisch, de San Anton ou de quelqu'autre pays de la neigeuse Arlberg.

Et maintenant, préparons les planches.... en attendant la neige.

Armand ZINSCH.

(Publication autorisée par l'auteur)

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

Dimanche dernier sur le terrain de la 2e maisonnette s'est déroulée le match amical St-Auban - Sisteron - Vélo. Dès les premières passes nous constatons la supériorité des visiteurs Marey a du travail à se défendre. Après 10 minutes de jeu malgré la supériorité de St-Auban, Siard réussit 1 but, mais St-Auban égalisera avant la mi-temps.

A la reprise les locaux font des efforts pour maintenir le score, mais St-Auban passera deux buts et la fin sera sifflée sur le score : Saint-Auban 3 ; Sisteron 1.

SKI CLUB SISTERONNAIS

Mardi soir se réunissaient dans la salle de Fred' Taverne, mise gracieusement à leur disposition par son propriétaire, une trentaine de personnes décidées à skier cet hiver.

Il s'agissait de transformer en société de Ski Club Sisteronnais, le groupe de skieurs indépendants de l'an dernier. La formation du bureau a été soumise à l'approbation des membres présents :

Ont été nommés : Président d'honneur : Docteur Tron ; Président : Paul Heyriès ; vice-président : M. Bœuf, pharmacien ; ont été également désignés : une secrétaire, une trésorière et des membres conseils.

Après accord, le S. C. S. a fixé provisoirement à 15 frs. le prix des cotisations. Tout membre inscrit recevra une carte, pourra se procurer un insigne, contracter une assurance accidents et participer aux sorties.

De plus le S. C. S. se proposant d'adhérer à la F. P. S. et au C. A. F. ses membres jouiront des avantages accordés à ces fédérations.

Une sortie est prévue pour le dimanche 10 novembre si l'état de la neige le permet. Les inscriptions sont reçues à la Belle Jardinière et chez Madame André.

LASSITUDE !

Elle est partie à tire d'aile,
Et je ne reverrais jamais
Celle qui me fut infidèle,
Je suis tranquille désormais.

C'était une brune piquante.
Docile comme un chien griffon
J'acceptai ses mœurs de bacchante
Et je lui servais de bouffon.

Car du crépuscule à l'aurore
Et le jour, sans interruption,
J'étais cocu, toujours, encore,
Me tromper était son rayon.

Son seul désir était de vivre
Pour capturer le damoiseau,
La soif d'amour devait la suivre,
Je le crois, depuis le berceau.

Cà doit être encor même chose
J'en suis sûr. Le souffle haletant
En quel pays qu'elle se pose
Ce sont des baisers qu'elle attend.

Aimer ! mais c'est çà son seul rêve
Son seul cantique, son seul chant,
« Trouver l'amant pour qu'elle achève
D'assouvir ses mauvais penchants ».

Une douleur intolérable
M'étreint en pensant tout à coup
Que là-bas cet être adorable
Doit se jeter à tous les cous.

C'est toujours l'amour qu'elle effeuille
Elle dédaigne d'autres fleurs.
Et l'homme choisi qu'il le veuille
Ou non doit faire son bonheur.

A qui lui plait elle se donne,
C'est pour elle comme un besoin,
Elle empaume mieux que personne
Et la connaît dans tous les coins.

C'est son destin il faut qu'elle aime
Nul n'a résisté, quand tout bas,
Elle jurait « c'est toi que j'aime »,
Ou du moins je n'en connais pas.

Ne tenant personne à distance,
Elle sait très bien roucouler
Jusqu'à ce que, plaisir intense,
Son corps à l'autre soit collé.

Elle a fui la chose est certaine,
Mais pour ce que j'ai dit ici,
A l'homme qui bien loin l'entraine
Sincèrement, je dis — Merci ! —

GERARD.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Fête de l'Armistice. — Le lundi 11 novembre, 17e anniversaire de l'Armistice, une délégation de l'Amicale des mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre se rendra au monument commémoratif des enfants de Sisteron « Morts pour la France » ou, après avoir observé une minute de recueillement, des gerbes de fleurs seront déposées à la mémoire de leurs camarades disparus dans la grande tourmente.

Comme de coutume, les anciens combattants se réuniront ensuite dans les divers hôtels de la ville ou ils célèbreront joyeusement la paix.

Beau Geste. — La commission de l'amicale des Mutilés et A. C. de Sisteron est heureuse d'enregistrer le beau geste que viennent d'accomplir Mme et M. Baroz, le sympathique directeur du Touring-Hôtel, qui, à l'occasion du mariage de Mademoiselle Evelyne Baroz, leur fille, avec M. Margoto, ont versé la somme de cent francs dans la caisse de cette intéressante association.

En adressant aux nouveaux époux ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité, la commission de l'amicale adresse à Mme et M. Baroz, ancien combattant, membre de l'amicale, ses bien sincères félicitations.

AVIS. — M. Arthur LATIL, faïences, informe sa nombreuse clientèle que contrairement au bruit qui circule, il ne cesse pas son commerce, mais qu'il liquide un stock de marchandises, fin de série.

On trouvera comme par le passé, dans son magasin, un grand choix de cadeaux à des prix défiant toute concurrence, ainsi que toutes les fournitures pour Hôtels, Restaurants et cafés.

Une Sisteronnaise à l'écran. — La foule des spectateurs qui chaque semaine assiste aux séances cinématographiques de la salle des Variétés verra cette semaine dans le film *Lac aux Dames* une sisteronnaise tenir un des premiers rôles. Nous voulons dire Simone Simon dont nous avons déjà parlé antérieurement et que nous avons applaudi dans le *Roi des Palaces*. Nous la reverrons successivement aux quatre séances de cette semaine dans le scénario de M. Allegret. Nous l'entendrons chanter et conduire une barque légère au gré du vent. Nous invitons donc les amateurs de beau spectacle à venir nombreux aux séances du *Lac aux Dames*, aux Variétés voir leur compatriote Simone Simon.

La Direction.

Travaux Communaux. — Samedi prochain 16 novembre aura lieu à la mairie l'adjudication des travaux communaux suivants, réservés aux entrepreneurs de nationalité française domiciliés dans la commune.

1) — Agrandissement du cimetière communal.

2) — Construction d'un water-closet pour dames.

Les cahiers des charges sont déposés au secrétariat de la mairie à la disposition des intéressés.

Vieux Souvenir. — Dans la séance du Conseil Général des Basses-Alpes, M. de Courtois, président, a salué de quelques paroles émues le souvenir de M. Antony Joly, ancien député de Sisteron, décédé dernièrement à Paris.

En effet, M. Joly, dont nous nous rappelons très bien, fut élu député de Sisteron à deux reprises au scrutin d'arrondissement. Il fut battu au mois de mai 1914 par M. Raoul Anglès qui se présentait avec le programme radical-socialiste, à peine agé de 25 ans et soutenu par toute la jeunesse de l'époque, puisque M. Anglès fut le benjamin de la Chambre de 1914 et fut un des plus jeunes secrétaires.

Après son échec M. Joly se retira à Paris et ne vint que très rarement à Sisteron ou cependant nous eumes le plaisir de le saluer un jour d'élections sénatoriales.

ATTENTION

vérifiez avec soin vos billets de la Loterie Nationale, des

Cafés Gilbert

La 11me tranche a favorisé la région.

Dépôt régional :
Confiserie BROUCHON — Sisteron

Renvoi de Foire. — A cause du mauvais temps la foire du 4 novembre (foire de la Toussaint) a été renvoyée à aujourd'hui samedi.

Croix Rouge Française. — *Héliothérapie.* — Les rayons ultra violets quoique à la disposition de tous ne sont applicables que sur ordonnance des médecins et sous leur contrôle.

AVIS. — Le Préfet des Basses-Alpes porte à la connaissance des Mutilés, Combattants, Victimes de la guerre et Pupilles de la Nation que le siège de l'Office départemental est transféré à l'ancien Evéché (1er étage).

FRUYDOR

Cure Uvale toute l'année par le jus de raisin, vivant stabilisé.
Boisson recommandée pour le régime.

Les enfants en sont particulièrement friands. — Les adultes en sont gourmands.

Dépôt : Confiserie BROUCHON —
Téléphone 57.

LES SOLFEGES et les CAHIERS de Musique, permettant de suivre les cours municipaux sont en vente à la Librairie LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

Jeunesses Socialistes de Sisteron — Il est rappelé aux membres des jeunesses socialistes d'assister à la réunion de ce groupe qui aura lieu demain dimanche à 14 h. 30 à la mairie.

Les sympathisants qui désirent adhérer à ce groupe sont fraternellement invités à cette réunion.

Les
ALMANACH HACHETTE 1936 ;
ALMANACH VERMOT 1936 ;
sont en vente à la Librairie Lieutier.

L'UNION

VOUS TROUVEREZ PARTOUT nos délicieux BONBONS FOURRES, nos PAPILLOTES, nos BOULES CREME et PRALINE extra-surfin

---

Etat-Civil

du 1er au 8 novembre

NAISSANCES

Georgette Maria Fernande Martin, quartier de Soleilhet.

MARIAGES

Roger André Leveque, cultivateur, domicilié à Trèzes (vienne) demeurant à Sisteron, et Odette Germaine Lévesque, sans profession, domiciliée à Maille (vienne) demeurant à Sisteron.

DÉCÉS

Charles, Célestin Pierre Vallivéro, rue de la Coste, 70 ans.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant. —

BAYONS-SISTERON.

REMERCIEMENTS

Les familles PORTE, MAGNAN, MASSE, MARTIN et SILVY profondément touchées des témoignages de sympathie qu'elles ont reçu à l'occasion du décès de

Madame Christine PORTE

décédée à Bayons à l'âge de 60 ans, expriment à tous, parents et amis, leur vive reconnaissance et les prient de trouver ici l'expression de toute leur gratitude.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

A louer

un LOGEMENT de 5 pièces, situé rue de Provence, 3me étage.

S'adresser au Bureau du Journal.

JOLI PETIT APPARTEMENT, place du Marché.

S'adresser au bureau du Journal.

---

conséquences de l'asthme

Quoique peu grave pour la vie, l'asthme produit à la longue, quand il est négligé, des complications redoutables du côté du cœur. On empêche tout accident, et on guérit même complètement en faisant un usage régulier de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plpus haute récomppense à l'Exposition Universelle de 1900.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI, en soirée
DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES

UN COMIQUE

QUATRE SIECLES DE DANSE

Le Lac aux Dames

avec Simone Simon et Marcel Simon.

CASINO-CINEMA

AUJOURD'HUI, en soirée
DEMAIN, matinée et soirée
Lundi, en soirée seulement.

Un programme de tout premier choix
ACTUALITES PARAMOUNT

KNOCK-OUT
comédie comique avec Majorie Bébé. Joyce Compton et Charles Delanay.

BETTY A LUNA-PARK
dessins animés

Albert Préjean — Danielle Darieux
— dans —

La crise est finie !

Très gai, très jeune et très amusant. Ce film plaira à tout le monde.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

VENTE

de Fonds de Commerce

Deuxième Insertion

Suivant acte reçu par Me BUES, Notaire à SISTERON, enregistré au dit lieu le vingt trois octobre mil euf cent trente cinq folio 33 numéro 290, Madame Rosalie Marie THELENE, veuve ROUBAUD, demeurant à SISTERON, a vendu à Monsieur Weber Antonin Ferdinand VIGNET, Horloger, demeurant à SISTERON, le fonds de commerce d'

Horlogerie-Bijouterie et Optique

exploité à SISTERON, rue de Provence, N° 17.

Les oppositions s'il y a lieu sont reçues jusqu'au dixième jour après la présente publication à SISTERON, en l'étude de Me Guillaume BUES, notaire, où il a été fait élection.

Bulletin du « Journal Officiel » du trente octobre mil neuf cent trente cinq.

Pour deuxième insertion:

BUES, Notaire.

TU ME QUITTES DÉJA?

Excuse-moi, chérie... Il faut que je rentre à la maison pour " accrocher " Schenectady avec mon nouveau Philips... Ou peut-être Rio-de-Janeiro... Aussi facilement que Radio-Paris. Vous n'aurez aucune excuse, si vous ignorez encore les nouveaux Philips 1936. Réparez cette lacune : écoutez-les chez nous... ou chez vous si vous nous le demandez.

PHILIPS

EN VENTE CHEZ

C. FIASTRE et M. SCALA
Distributeurs Officiels « PHILIPS »
Philips Station Service
6, Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 3 et 101

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M. **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE, samedi 9 Nov. Hôtel Boyer Mistre.

FORCALQUIER 10 Nov. de 9 h. à midi. Hôtel des Voyageurs.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat
Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot
TÉLÉPHONE: 0.15 ET 1.97

AGENCES
SISTERON
BRIANÇON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

Si vous souffrez

d'une AFFECTION quelconque
DE L'ESTOMAC, DU FOIE
— DE L'INTESTIN —
Faites annuellement une cure avec

l'Elixir C. KOI

(à base de plantes alpestres)

qui est un
RÉGÉNÉRATEUR
et un RÉGULATEUR
des Fonctions Digestives

Il est anti nerveux et parfait dépuratif

C'est un remède qui mérite d'être connu et qui fait merveille

PRÉPARÉ PAR
M. Charpenel, pharmacien, Sisteron
TOUTES PHARMACIES

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 200 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés
- **SISTERON,** télép. 113, ouvert le mercredi samedi et jours de foire.
- **Aux MEES,** ouvert le Jeudi.
- **BARREME — CASTELLANE — SEYNE**

Toutes opérations debanque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

---

COMPAGNIE DES

Transports CITROEN

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 518

Ligne N° 2 — GAP — MARSEILLE
en correspondance à Gap à 10 h. 45
avec Corps - La Chapelle - St-Firmin - St-Bonnet et N.-D. de la Salette

Gap	6 h.	Marseille	16 h.
Sisteron	7 h.	Aix	16 h. 45
Manosque	8 h. 15	Manosque	18 h. 15
Aix	9 h. 15	Sisteron	19 h. 20
Marseille	10 h. 15	Gap	20 h. 20

Ligne N° 4 — GAP — NICE

Gap	6 h.	Nice	13 h.
Sisteron	7 h.	Cannes	14 h.
Digne	8 h.	Grasse	14 h. 30
Saint-André	9 h. 15	Saint-André	17 h. 15
Grasse	11 h. 15	Digne	18 h. 15
Cannes	11 h. 45	Sisteron	19 h. 30
Nice	12 h. 40	Gap	20 h. 30

LIGNE No 4 bis — GAP-NICE — par Digne, Annot et Puget-Théniers

Gap	11 h. 30	Nice	7 h. 00
Sisteron	12 h. 30	Annot	9 h. 00
Digne	13 h. 30	Digne	11 h. 30
Annot	15 h. 30	Sisteron	12 h. 30
Nice	17 h. 30	Gap	13 h. 30

LIGNE N° 5 — GAP - AVIGNON

Départ de Gap : 6 heures (car Marseille). Correspondance à 7 h. 30 à Peyruis. Avignon arrivée à 10 h. 30 (entreprise Christine). Départ Avignon : 15 h. 30 (entreprise Christine) Correspondance à 18 h. 30 à Peyruis. Gap arrivée 20 h. 30 Car Marseille.

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

Devis pour excursions sur demande

MÉNAGÈRES !

Le lessivage de votre linge est chose fort délicate. Prenez garde aux produits que vous employez. Sachez que la

CENDRE-LESSIVE SAINT-MARC

grâce aux riches substances végétales qu'elle contient le préserve de toute usure prématurée

---

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléph. 1.10

A VENDRE

MAISON

d'habitation avec vastes remises et terrain attenant, sis à Sisteron, route des Combes, appartenant aux consorts LATIL.

S'adresser à Me BUES, notaire à Sisteron.

---

en vente à la Librairie LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

Toutes les grandes marques de Poste de T.S.F.

Radio-Phonos, Tourne-Disques, Lampes, Têtes de Pick-Up adaptables sur tout phono

CH. FERAUD - 64, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)

Réparation d'appareils de toutes marques — — —

Un cadeau utile sera offert a tout acheteur d'un poste ou d'une bicyclette

Les derniers modèles, fabrication MALONY équipés avec les tubes les plus récents, garantis un an

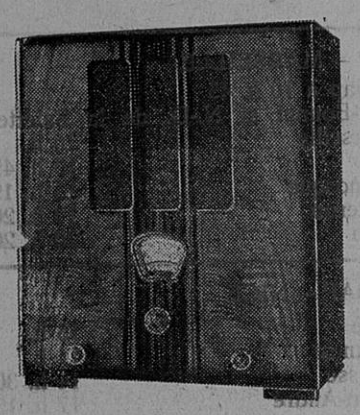

« Le bon six lampes » Anti-Fading musicalité et sélectivité incomparables Ebénisterie en ronce de Noyers

1250 frs

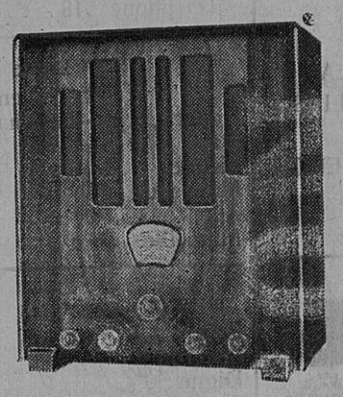

Modèle luxe avec un réglage de Tonalité et un réglage de sensibilité facilitant la réception dans des endroits troublés

1450 frs

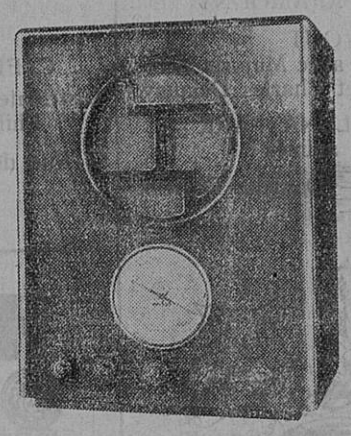

un toutes ondes, repérage instantané des stations par nouveau cadran négatif, trois gammes de longueurs d'ondes

1575 frs

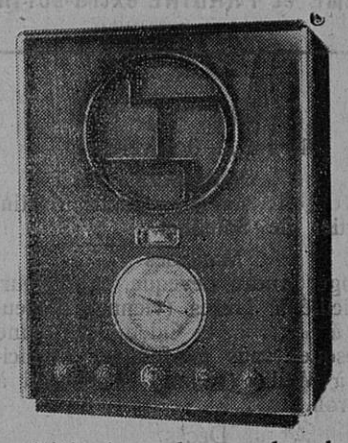

superhétérodyne de grande classe permettant la réception des ondes de 20 à 2000 mètres, réglages suprimant tous les bruits parasites entre les stations — — — Accord visuel.

1875 frs

UN RADIO MALONY C'EST LE BONHEUR AU LOGIS

L'Union de l'expérience et du progrès

1897 RENAULT 1935

l'Automobile de France

Marque qui s'impose
Production des plus puissantes Usines d'Europe
La meilleure qualité aux meilleurs prix

Renseignez-vous au

Garage BUES

Concessionnaire Régional des Automobiles RENAULT

Vente, achat, échange, entretien, réparations

STATION SERVICE moderne, avec Pont Hydraulique
ATELIER DE REPARATIONS
le mieux outillé de la Région
(Abonnements, Tarification des prix)

Magasin de pièces de rechange
(Accessoires et Fournitures)

Place de l'Eglise, SISTERON — Téléph. 18

DES SOLUTIONS EPROUVEES SUR TOUTE LA GAMME

LA CELTAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La moins chère des conduites intérieures
LA MONAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La voiture d'affaires et d'agrément
LA PRIMAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La plus brillante des 4 cylindres
LA VIVAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La 4 cylindres familiale et économique
LA VIVASPORT - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La célèbre voiture ardente et vive
LA VIVASTELLA - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La 6 cylindres familiale au très grand confort
LA NERVASPORT - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La voiture très rapide et très confortable
LA NERVASTELLA - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La luxueuse voiture de grand tourisme
LA REINASPORT - 7 Litres 100 - 8 Cyl.
La plus magnifique voiture de l'époque
LA VIVASTELLA Gᴰ SPORT - 3 lit. 600 - 6 cyl.
La 6 cylindres super-aérodynamique
LA NERVASTELLA Gᴰ SPORT - 4 lit. 800 - 8 c.
La 8 cylindres super-aérodynamique

VENTE A CRÉDIT avec le concours de la D.I.A.C., 47 bis, Avenue Hoche, 6 PARIS
Renseignements et essais gratuits à nos Usines à BILLANCOURT (Seine) et chez TOUS NOS AGENTS

L'Imprimeur-Gérant : M.-P. LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON